

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRI)

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (ANAQ-SUP)



ANAQ-SUP

UNIVERSITE DOCTEUR DAOU DA SOW
INSTITUT SANTE SERVICES



**LICENCE PROFESSIONNELLE
EN SCIENCES INFIRMIERES (LSI)**



**LICENCE PROFESSIONNELLE
EN SCIENCES GYNECO-OBSTETRIQUES (LSGO)**

Habilitation ANAQ-SUP

MESRI RepSEN/Enspriv/HA/032-2018

Contacts



76 569 82 23



isante@orange.sn



33 821 69 59



www.iss-univ.org

Médina rue 45 angle 28 ou 30 près du bureau des HLM

NIVEAU D'ENTRÉE

- Être titulaire du baccalauréat toutes séries (obligatoire)
- Diplôme admis en équivalence

DEBOUCHÉS

- Infirmière
- Sage-femme



DOSSIER DE CANDIDATURE

- 4 photos d'identité
- 2 Photocopies légalisées du BAC ou diplômes admis en équivalence.
- 2 Extraits d'acte de naissance (- 3 mois)
- 2 Extraits du casier judiciaire (- 3 mois)
- 2 Photocopies légalisées du certificat de nationalité
- 2 Certificats de visite et contre-visite
- 2 photocopies légalisées de la CNI
- Demande d'inscription manuscrite adressée au Directeur Général de l'ISS

COÛTS DE LA FORMATION

- Inscription ou réinscription: 100 000 fcfa
- Mensualités: 60 000 FCFA
- Total annuel: 760 000 FCFA

CONDITIONS D'ACCÈS

- Réception des dossiers à partir de la 1ère semaine du mois d'août, du lundi au vendredi de 09H à 13H
- Examen du dossier et entretien avec la commission d'admission
- Versement des frais d'inscription et une mensualité : 160 000 fcfa

A RETENIR

- La scolarité se paye de Novembre à Septembre de l'année en cours
- En 3ème année, le mois de septembre sera éclaté dans les mensualités de Février à Juillet
- Les frais de soutenance :150 000 FCFA (payable d'avance) en 3ème année
- Disposer d'un ordinateur portable et un trousseau pour paramédicaux

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Cours théoriques (Présentiel et à distance)
- Travaux pratiques
- Stages hospitaliers
- Stages en milieu rural

*Optez pour une
formation de qualité*

